

**Au titre de l'administration, MM :**

- Belhaddad Ahmed : représentant du ministre chargé des collectivités locales,
- Belara Abdelhafid : représentant du ministre des finances,
- Kernache Mahjoub : représentant du ministre chargé de l'énergie et des mines,
- Benabdelah Seddik : représentant du ministre chargé de l'environnement et du ministre chargé de l'aménagement du territoire,
- Ouadi Laïd : représentant du ministre chargé de l'agriculture,
- Terfani Youcef : représentant du ministre chargé de la santé,
- Allam Abdallah : représentant du ministre chargé de l'éducation nationale,
- Medjoubi Kheireddine : représentant du ministre chargé de l'industrie,
- Ammoura Ziad : représentant du ministre chargé de la pêche,
- Zenati Hocine : représentant de l'agence nationale des ressources hydrauliques.

**Au titre des collectivités territoriales, Mme et MM :**

- Ramoul Saïd : représentant la wilaya de Souk Ahras,
- Oumeddour Belkacem : représentant la wilaya de Guelma,
- Djoudi Rachid : représentant la wilaya de Tébessa,
- Benmakhlof Azzouz : représentant la wilaya de Constantine,
- Chebri Abdelkrim : représentant la wilaya de Batna,
- Bellara Sihem : représentant la wilaya de Skikda,
- Ben Abed Djamel Eddine : représentant la wilaya d'Annaba,
- Mehal Mahieddine : représentant la wilaya de Sétif,
- Mekrache Nacereddine : représentant la wilaya de Jijel,
- Boudjaltia Mohamed : représentant la wilaya de Khenchela,
- Safi Rabah : représentant la wilaya de Mila,
- Kalli Noureddine : représentant la wilaya d'Oum El Bouagui,
- Mechati Mustapha : représentant la wilaya d'El-Tarf.

**Au titre des organismes de gestion des services de l'eau, MM :**

- Kherbouch Mouloud : représentant l'agence nationale des barrages et transferts,
- Sid Ali : représentant l'Algérienne des eaux,
- Benouaret Ahmed : représentant l'office national de l'assainissement,
- Dahmani Abdelkader : représentant l'office national de l'irrigation et du drainage.

**Au titre des organisations professionnelles, MM :**

- Gridi Brahim : représentant la chambre d'agriculture de la wilaya de Constantine,

- Ghimouz Abderrachid : représentant la chambre de commerce et d'industrie.

**Au titre des associations d'usagers, M :**

- Kherlafa Mohamed Toufik : représentant l'association de protection de l'environnement de la wilaya de Biskra.



**Arrêté du 21 Dhou El Hidja 1432 correspondant au 17 novembre 2011 portant composition des membres du Comité de bassin hydrographique «Sahara».**

-----

Par arrêté du 21 Dhou El Hidja 1432 correspondant au 17 novembre 2011, la liste nominative des membres du Comité de bassin hydrographique « Sahara » présidé par : M. Smati Abdelouaheb, directeur de la mobilisation des ressources en eau du ministère des ressources en eau, en application des dispositions de l'article 8 du décret exécutif n° 10-24 du 26 Moharram 1431 correspondant au 12 janvier 2010 relatif au cadre de concertation en matière de gestion intégrée des ressources en eau est composée comme suit :

**Au titre de l'administration, MM :**

- Boutassouna Tahar : représentant du ministre chargé des collectivités locales,
- Benmimoune Kamel : représentant du ministre des finances,
- Benmouffok Belkacem : représentant du ministre chargé de l'énergie et des mines,
- Gacem Amine : représentant du ministre chargé de l'environnement et du ministre chargé de l'aménagement du territoire,
- Zine Smail : représentant du ministre chargé de l'agriculture,
- Bouriche Abdelouaheb : représentant du ministre chargé de la santé,
- Bayoud Omar : représentant du ministre chargé de l'éducation nationale,
- Bendiff Hocine : représentant du ministre chargé de l'industrie,
- Korichi Nadir : représentant du ministre chargé de la pêche,
- Zahronna Abderazak : représentant de l'agence nationale des ressources hydrauliques.

**Au titre des collectivités territoriales, MM :**

- Smaïl Abdelkrim : représentant la wilaya d'Adrar,
- Boukhari Ahmed : représentant la wilaya de Ghardaïa,
- Boucena Abdelhamid : représentant la wilaya de Biskra,
- Boukhari Idris : représentant la wilaya d'Ouargla,
- M. Hammouti Mohamed : représentant la wilaya de Laghouat,
- M. Kacemi Abdelkrim : représentant la wilaya d'Illizi,